

Le déconventionnement du Théâtre Paul Éluard de Bezons, scène conventionnée Art & Création - danse brise le maillage culturel du Val d'Oise

Nous, acteurs culturels du Val d'Oise : le **Centre des arts d'Enghien-les Bains** - scène conventionnée, l'**Espace Michel Berger de Sannois** – scène de musiques actuelles, le **Festival d'Auvers-sur-Oise**, le **Festival baroque de Pontoise**, le **Festival Jazz au fil de l'Oise**, la **Fondation Royaumont**, le **Forum de Vauréal** – scène de musiques actuelles, **Le Moulin fondu** – centre national des arts de la rue et de l'espace public, le **Pôle Itinérant en Val D'Oise** – scène conventionnée art en territoire, **Points communs** - scène nationale de Cergy-Pontoise / Val d'Oise, et le réseau **Escales danse** – réseau conventionné danse en territoire manifestons notre stupéfaction et notre inquiétude face à la disparition du Théâtre Paul Éluard (TPE), première scène conventionnée d'Île-de-France créée en 1995 et condamnons la disparition de ce projet de service public de la culture.

En effet, lors du comité de tutelles du 7 décembre dernier, **la Ville de Bezons a acté unilatéralement son déconventionnement** et cela malgré l'excellent bilan du directeur et de son équipe et contre l'avis unanime de l'État, du Département du Val d'Oise et de la Région Île-de-France.

Cette décision brutale de la Ville de Bezons n'est pas sans conséquence. En premier lieu, **elle vient fortement frapper l'emploi local direct, mais aussi indirect**, tout un pan de l'activité économique locale étant lié au rayonnement de l'activité du théâtre (hôtellerie, restauration, location de matériels scéniques, prestataires logistiques...).

Par ailleurs, cette situation **met gravement l'équipe permanente en difficulté** dans la mesure où elle place la structure face à un avenir très incertain.

La Maire de Bezons, prive ainsi sa ville d'une subvention cumulée des partenaires publics de 270 000 € et par conséquent d'**une baisse drastique de propositions artistiques** et de l'impact sensible et civique du projet du Théâtre Paul Éluard auprès des habitants.

Rappelons-le : le projet du TPE porte plusieurs missions d'intérêt général :

- Une diffusion chorégraphique diversifiée (danses urbaines, contemporaines, classiques, danses du monde...),
- Le soutien aux artistes dans la création de leurs œuvres (résidences et coproductions),
- Le déploiement d'actions culturelles sur l'ensemble du territoire (450 heures de sensibilisation par an).

Rare lieu labellisé de spectacle vivant du Val d'Oise, **le TPE accueille plus de 15 500 spectateurs par an et accorde 10 résidences en soutien aux compagnies régionales franciliennes**. Il développe également des partenariats avec l'ensemble du réseau éducatif local (écoles, collèges, lycées), désormais privés de ce formidable lieu d'émancipation et de convivialité.

En outre, **le TPE contribue grandement, par son action, au maillage du territoire.** Sa programmation veille à l'équitable répartition des esthétiques et **propose aux habitants une offre diversifiée.** En complémentarité des lieux de diffusion voisins dans lesquels la programmation est majoritairement théâtrale, **le TPE participe à l'équilibrage des disciplines en programmant d'importantes compagnies de danse, de renommée nationale et internationale** et joue ainsi un rôle déterminant qui profite à tous les acteurs.

Ainsi ce projet favorise la circulation des publics et œuvre pour l'ouverture des curiosités de toutes et tous.

Enfin, à l'échelle départementale, **le TPE constitue un pôle ressource majeur** : il impulse auprès des lieux de diffusion du territoire une politique publique ambitieuse en faveur de l'art chorégraphique et il en favorise la diffusion et l'expertise artistique.

Dans une période de crise où soutenir la danse est primordial, nous considérons toutes et tous que la disparition du projet lié au conventionnement « art & création – danse » représente une véritable catastrophe pour l'écosystème artistique et culturel du territoire.



Dominique Roland
directeur



Arnaud Monnier
directeur



Pascal Escande
directeur



Pascal Bertin
directeur artistique



Isabelle Mechali
directrice



ROYAUMONT
abbaye & fondation

Francis Maréchal
directeur général



Aurélien Vanden Born
directrice artistique



Jean-Raymond Jacob
directeur



Véronique Lécullée
directrice



Fériel Bakouri
directrice

